

Institution ou organisme territorial

Justificatifs : PDF, PNG ou JPEG, 5 Mo maximum par pièce. Logo facultatif : PNG ou JPEG, 2 Mo maximum.

Structure et représentant

- ☐ Nom de l'institution, coordonnées professionnelles et SIRET si applicable
- ☐ Justificatif officiel de l'existence et de l'identité de l'institution
- ☐ Habilitation ou mandat du représentant pour demander cet accès
- ☐ Convention applicable complétée et signée

La candidature ne donne aucun accès automatique à l'observatoire ni aux données réservées. Karel vérifie l'habilitation puis autorise un accès institutionnel en lecture ; aucun droit d'administration de Karel n'est accordé.

Vous pouvez créer votre dossier et revenir déposer les pièces. Karel vérifie le dossier avant activation ; une inscription seule ne constitue pas une qualification professionnelle.